

Tutorat pour les ARM – Niveau 2 – Tuteur référent

PUBLIC :

ARM ou superviseur en poste dans un SAMU, ayant une expérience de tutorat au quotidien, volontaire pour être tuteur référent des élèves ARM en stage.

PREREQUIS : Être ARM ou superviseur en poste dans un SAMU et avoir validé la formation niveau 1.

DATES : Cf. catalogue formation et/ou site internet du CESU 74

DUREE : 1 jour (7 heures)

HORAIRES : 08h00 – 16h30

LIEU : CESU 74

Centre Hospitalier Annecy Genevois site Annecy .

COÛT : 175 euros par apprenant (Tarif de groupe possible).

MODALITES D'EVALUATION :

La validation repose sur :

- La présence tout au long de la formation
- L'évaluation formative tout au long de la formation et lors des mises en situation simulée.

METHODES PEDAGOGIQUES :

Alternance de méthodes pédagogiques tout au long de la formation : méthode démonstrative, de découverte ou d'immersion.

TECHNIQUES PEDAGOGIQUES :

Utilisation de techniques de pédagogie active permettant à l'apprenant d'être moteur de ses apprentissages.

Travaux de groupes, pédagogie de la découverte, simulation pleine échelle...

Adaptation de la formation au profil et à l'expérience du public d'apprenants.

INTERVENANT(S) :

Formateurs ayant une double compétence en pédagogie et en régulation médicale au SAMU/S@S (Médecin régulateur, superviseur, ARM...) ou association de formateurs ayant une compétence en pédagogie à des formateurs ayant une compétence de terrain en régulation médicale au SAMU/S@S.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Bulletin d'inscription à retourner par courriel :

cesu74@ch-annecygenevois.fr au plus tard 7 jours avant la formation

ACCESSIBILITE : nous consulter pour répondre à vos besoins.

Le tuteur référent est le responsable de l'organisation de l'encadrement et du suivi

Objectif général :

Accueillir, encadrer et évaluer les élèves ARM lors de leurs stages dans les SAMU.

Objectifs spécifiques :

- Accueillir et intégrer un stagiaire ARM dans son service.
- Proposer des activités adaptées pour atteindre les objectifs du stage.
- Assurer le suivi des stagiaires ARM, en lien avec les tuteurs de proximité.
- Réaliser l'évaluation du stagiaire pour identifier les acquis, les points positifs, les difficultés et les éléments restant à acquérir.
- En fin de stage, réaliser le bilan des compétences acquises, contribuant à la validation du bloc de compétences.

Contenu de la formation :

J1 : retour d'expérience / organisation d'un parcours de stage / bilan de stage.

CESU-08.07.2025-V2

1